



Commune  
de  
La Neuveville



Commune  
mixte de Plateau  
de Diesse



Commune  
de  
Nods



### MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE MISE AU CONCOURS

Pour le Service social régional de La Neuveville (SSRN), qui regroupe 3 communes, la Municipalité de la Neuveville recherche un ou une

#### EMPLOYE/E DE COMMERCE

Degré d'occupation: 70 %

#### Mission :

Vous tiendrez une partie du secrétariat du SSRN (correspondance française, gestion et remplissage des déclarations d'impôts des personnes sous mandats, etc.) et assumerez du service au guichet.

#### Exigences :

Vous disposez d'un diplôme d'employé/e de commerce ou d'une formation jugée équivalente. Vous êtes de nationalité suisse ou détenez un permis d'établissement (C). Vous avez de l'expérience professionnelle et de bonnes connaissances orales et écrites de la langue allemande. Vous avez de bonnes capacités rédactionnelles et le sens des contacts humains. Des connaissances juridiques seraient un avantage. Vous avez un sens inné pour l'organisation. Ce poste requiert un bon esprit d'initiative et une grande capacité d'autonomie.

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> août 2018 ou date à convenir.

**Traitement :** selon échelle des traitements du personnel communal

Renseignements: vous pouvez obtenir des renseignements sur ce poste auprès de Mme Caroline Jean-Quartier, responsable du service social régional (032 752 10 20).

Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats seront adressées au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 10 avril 2018.

La Neuveville, avril 2018  
Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérants :** M. et Mme Philippe et Céline Conrad, chemin des Plantes 24, 2520 La Neuveville.

**Auteur du projet :** MBR Architecture SA, M. Pierre-André Langel, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

**Projet :** Démolition de la maison existante et reconstruction d'une nouvelle maison familiale sur le sous-sol existant, au chemin de Bel-Air 7, sur la parcelle no 1600, ban de la Neuveville.

**Zone :** H2.

**Dérogation :** Articles 37 et 90 du règlement de construction communal pour le non-respect de la petite distance à la limite en façade nord du bâtiment.

**Genre de construction :** Fondations : existantes. Construction portante : Etayage : dalles bois ; Parois : ossature bois ; Plafonds : ossature bois. Façades : crépi ; Couleur : gris clair. Toit : 2 pans, inclinaison 11°/16,3°; Matériel : Eternit de couleur anthracite.

**Dimensions :** Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 29 mars 2018 au 29 avril 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 29 mars 2018

Services techniques de La Neuveville

### Avis de construction

**Requérants :** Mme Christine et M. Daniel Streit, Bel-Air 115, 2333 La Ferrière.

**Auteur du projet :** Kaiser & Wittwer SA, architectes HES-SIA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malteray.

**Emplacement :** parcelle no 443, au lieu-dit : "Chemin des Celliers 25", commune de La Neuveville.

**Projet :** construction d'une nouvelle villa de deux appartements avec garage intégré, aménagement d'une piscine extérieure, construction d'une annexe composée de locaux technique et jardin, aménagement d'une clôture sous forme d'un mur en béton et d'un mur de soutènement à une distance de 1.80 m de la limite parcellaire sise à l'Ouest et construction d'un mur de soutènement à la limite Nord.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Construction :** selon plans déposés.

**Zone :** H2.

**Zone de protection :** objet IFP 1001 "Rive gauche du Lac de Bienne".

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 avril 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 29 mars 2018

La préfète : Stéphanie Niederhauser

### Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

Police cantonale à La Neuveville

031 638 88 61

### PARC RÉGIONAL CHASSERAL Les Nouvelles du Parc - Avril 2018

#### Première expo pour l'Observatoire du paysage

Chères et chers amis du Parc Chasseral,

Les premiers résultats de l'Observatoire du Paysage seront exposés du 13 avril au 9 mai à l'occasion de la Rencontre photographique de Tramelan. Ce projet commun entre le Parc Chasseral et le Parc du Doubs a pour objectif de témoigner de l'évolution de nos paysages au sein des deux parcs.

Depuis un an, une trentaine de parrains et de marraines se sont portés volontaires pour photographier l'évolution et la transformation de différents sites paysagers. Une douzaine de classes d'école des deux Parcs participent à cette démarche par le biais d'animations créées pour accompagner ce projet. Les premières séries d'images de sites suivis au cours de l'année écoulée sont à découvrir à partir du vendredi 13 avril dès 18h lors du vernissage de l'exposition.

En espérant vous rencontrer à cette occasion, toute l'équipe du Parc Chasseral vous souhaite un très beau début de printemps et un beau mois d'avril.

#### "Cui-cui à la Brasserie"

Un brasseur passionné d'ornithologie, des bénévoles spécialistes des hirondelles et deux Parcs naturels régionaux, tous soucieux de sensibiliser la population à la sauvegarde des hirondelles et des martinets. Voici les ingrédients de la soirée de démonstration de pose de nichoirs à la Brasserie des Franches-Montagnes, à Saingnégier, qui aura lieu le mercredi 18 avril de 17h00 à 19h00. La démonstration est ouverte à tous. Après la pose, l'apéritif sera offert par la BFM.

#### Le réveil des oiseaux chanteurs

Rendez-vous le samedi 28 avril pour une promenade (très) matinale au-dessus des Prés-d'Orvin. Ouvrez les oreilles et profitez de l'ambiance particulière du lever du jour dans le Parc Chasseral à l'écoute des chants d'oiseaux. Les participants auront peut-être la chance d'apercevoir la discrète alouette lulu. Et ils apprendront quoiqu'il en soit pourquoi elle porte ce nom.

Plus d'info sur le site du Parc

#### Et pour trois minutes de plus...

Le samedi 7 avril, de 9h à 17h, venez prendre soin des haies de Cortébert. Au programme : coupes d'entretiens sur les haies, parfois laissées à l'abandon. Une belle occasion de découvrir les essences indigènes ainsi que la faune très riche qu'elles abritent. Rendez-vous sur le site du Parc pour plus d'infos. Le Programme d'activités 2018 du Parc régional Chasseral est arrivé. Il est à découvrir et télécharger sur [www.parcchasseral.ch](http://www.parcchasseral.ch) et peut aussi être commandé en version papier via le site internet ou au +41 32 942 39 49.

Ouvrez bien les yeux ! Dès le 28 avril et pour deux semaines seulement, un bus circulera aux couleurs des Parcs suisses sur la ligne Nods-Chasseral.

A utiliser notamment le week-end pour vos randonnées à la montagne !

Infos complémentaires et contacts :

[info@parcchasseral.ch](mailto:info@parcchasseral.ch)



## Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

AVRIL

**Samedi 7** 9.30-11.30h

**Lundi 9** 9.30-11.30h

**Mercredi 11** 18h-19h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

## STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 7 avril de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.



## INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Notre traditionnelle assemblée générale aura lieu :

**Le vendredi 20 avril 2018 à 20 h.**

**Salle communale du Battoir - 2518 Nods**

Ordre du jour statutaire :

1. Salutations, ouverture
2. Procès-verbal de l'AG 2017
3. Rapport du président
4. Comptes 2017 :
  - Présentation, rapport de la caissière
  - Rapport des vérificateurs,
  - Adoption.
5. Budget 2018
6. Adopter les cotisations pour 2018
7. Admissions / démissions
8. Election du comité
9. Programme, information 2018
10. Divers

L'assemblée sera suivie du repas traditionnel pour lequel nous vous demandons de vous annoncer ; soit par SMS au numéro 078 615 13 37 ou par E-mail à l'adresse [philippe.walker@bluewin.ch](mailto:philippe.walker@bluewin.ch)  
Le comité se réjouit de vous accueillir lors de cette assemblée.

Société de développement, Nods

Consultez gratuitement  
la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

## Directive de la direction des travaux publics des transports et de l'énergie du canton de Berne, Office des ponts et chaussées

- **Plantation et taille des arbres, haies et buissons et semis des cultures le long des voies publiques**
- **Clôtures**

Les riverains des routes énumérées en titre sont priés de tenir compte des indications ci-dessous relatives aux prescriptions légales actuelles en rapport avec la plantation de végétation et la clôture des biens-fonds :

1. Les arbres, buissons ou plantations se trouvant trop près d'une route ou qui surplombent la chaussée représentent un danger pour les conducteurs, mais aussi pour les adultes ou les enfants qui débouchent soudainement sur la chaussée depuis un endroit caché. Dans le but de remédier à ces dangers, la loi du 4 juin 2008 sur les routes (art. 80, al. 3 et 83 LR, RSB 732.1) et l'ordonnance correspondante (art. 56 et 57 OR, RSB 732.111.1) prescrivent entre autre ce qui suit :

• Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,50 m au dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

• La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.

• Dans les **endroits où la visibilité est restreinte**, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 60 cm. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions en matière de clôture, selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépasser 1,20 m, ni leur distance au bord de la chaussée, être inférieure à 50 cm. Si la végétation présente une hauteur plus grande, il est nécessaire de la tailler jusqu'à la hauteur réglementaire. Cette disposition s'applique aussi à la végétation préexistante.

• Restent réservées des prescriptions communales qui seraient plus sévères

### 2. La présente directive oblige les riverains de routes, chaque année au

**31 mai**

**A tailler leurs arbres ou autre végétation de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires. Si nécessaire, ils entreprendront cette taille plusieurs fois par année.**

Dans les **endroits où la visibilité est restreinte**, les arbres, haies, buissons, cultures horticoles ou agricoles (p.ex. maïs) doivent être plantés ou semés à **une distance suffisante de la chaussée** pour ne pas devoir être taillés ou fauchés prématurément.

Le long des routes communales ou privées affectées à l'usage commun, ce sont les propriétaires riverains qui sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et de feuilles d'automne.

3. Les clôtures pouvant présenter un danger, telles que *les clôtures en fil de fer barbelé* dépourvues d'un dispositif de sécurité suffisant, doivent être aménagées à une distance d'au moins 2 m du bord de la chaussée ou à 50 cm du bord extérieur du trottoir.

4. L'inspecteur des routes de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne ou l'organe communal compétent sont à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Au cas où les présentes dispositions ne seraient pas respectées, les organes compétents de la police de construction des routes de la commune ou du canton peuvent engager la procédure de rétablissement de l'état conforme à la loi.

COMMUNE MIXTE DE NODS

## DÉCOUVREZ LE MONDE À LA MAISON!

**Avez-vous envie de vivre une expérience unique en son genre en famille ? Alors tentez l'expérience de l'échange tout en restant à la maison !**

*"Quand Daw\* est arrivée chez nous en août, elle était extrêmement timide et réservée, et était moins autonome que les jeunes suisses de son âge", frissonnent Judit et Franziska au sujet de leur fille d'accueil thaïlandaise. "Aujourd'hui, près d'une année plus tard, Daw est devenue une jeune femme qui sait exprimer et affirmer ce qu'elle veut et ce qu'elle n'aime pas."*

Le temps passé avec Daw a été pour elles une expérience unique et inoubliable, poursuivent Judit et Franziska. *"Nous avons pu apprendre beaucoup sur nous-mêmes, sur nos attitudes et notre vision des choses – et bien sûr, sur nous-mêmes en tant que Suisses. Nous avons parlé pendant un nombre incalculable d'heures (Daw sur la Thaïlande et nous sur la Suisse et vice versa), jusqu'à avoir fait le tour de tous les clichés et particularités de chacun et de*

*les avoir expliqués."*

Chaque année, quelque 65 étudiants venant des quatre coins de la planète viennent en Suisse pour vivre une expérience d'échange. Âgés de 15 à 18 ans, ils vivent au sein d'une famille d'accueil et fréquentent une école publique durant toute une année. Vous pouvez bien évidemment compter sur l'encadrement et le soutien de YFU durant toute la durée de l'échange.

Avez-vous envie de vivre une expérience unique en son genre en famille ? N'hésitez pas à nous contacter sans engagement.

Téléphone 031 305 30 60, [romandie@yfu.ch](mailto:romandie@yfu.ch) ou rendez-vous sur notre site internet : [www.yfu.ch](http://www.yfu.ch).

L'association YFU Suisse, forte de plus de 60 ans d'expérience dans le domaine des échanges de jeunes, ne poursuit pas de buts lucratifs et reçoit le soutien de la Confédération en tant qu'organisme de bienfaisance. Les activités d'YFU ont pour objectif de promouvoir la compréhension interculturelle, le respect entre les peuples et la disposition à assumer nos responsabilités sociales. \*nom modifié

**Avis de construction**

Requérante : Martine Gallaz, Bellevaux 50, 2518 Nods

Auteur du projet : WEL Consulting Sàrl, Route Principale 23, 2534 Orvin

**Projet :** Intégration de deux pièces supplémentaires au 1<sup>er</sup> étage (grange) et adaptation des distributions. Installation d'une mini STEP (fosse digestive). Implantation d'une terrasse en façade Sud et création de places de stationnement, sur RF 3164 du ban de Nods, Bellevaux 50, 2518 Nods

Zone : Agricole

Dérogação : 24c LAT

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 23.03.18

Administration communale

**Feuille de résultats, annexe au rapport d'analyse**

Contrôle K3169, Syndicat pour l'alimentation en eau du Plateau de Diesse (SED), 2520 La Neuveville



STS 0110

**Description de l'échantillon**

Numéro de l'échantillon	118894
Date de prélèvement	20.03.2018
Heure du prélèvement	06h45
Date d'arrivée	20.03.2018
Commune	Nods
Nom du réseau	S E D, réseau de distribution Nods
No du lieu de prélèvement	02140
Désignation	Réservoir Pierre-Grise, conduite de départ
Traitement de l'eau	désinfectée
Utilisation	utilisée comme eau potable
Température de l'eau	5,0 °C

**Résultats physiques et chimiques**

Critères d'analyse	Résultat	Unité	Exigence pour eau potable selon OPBD
Aspect	aucune altération		aucune altération
Turbidité (90 degrés) (Photométrie)	0,5	NTU	valeur indicative: 1,0
Chlorure	4,1	mg/l	valeur maximale: 250,0
Fleurure	0,05	mg/l	valeur maximale: 1,50
Nitrate	31,8	mg/l	valeur maximale: 40,0
Nitrite	non décelable	mg/l	valeur maximale: 0,50
Sulfate	16,2	mg/l	valeur maximale: 250,0
Ammonium	non décelable	mg/l	valeur maximale: 0,10
Calcium	114,2	mg/l	
Potassium	0,4	mg/l	
Magnésium	5,2	mg/l	
Sodium	2,4	mg/l	valeur maximale: 200,0
Dureté totale	3,06	mmol/l	
Degré de dureté	30,6	°f	

Légende: OPBD = Ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

**Appréciation**

Les résultats d'analyse répondent aux dispositions légales.

**Description de l'échantillon**

Numéro de l'échantillon	118855
Date de prélèvement	13.03.2018
Heure du prélèvement	04h30
Date d'arrivée	13.03.2018
Commune	Nods
Nom du réseau	S E D, réseau de distribution Nods
No du lieu de prélèvement	02135
Désignation	Rue du Stand, maison famille, cuisine
Traitement de l'eau	désinfectée
Utilisation	utilisée comme eau potable
Température de l'eau	7,6 °C

**Résultats microbiologiques**

Critères d'analyse	Résultat	Unité (UFC)	Valeur maximale pour eau potable selon OPBD
Escherichia coli (EN ISO 9308-1)	non décelable	par 100 ml	non décelable
Entérocoques (EN ISO 7899-2)	non décelable	par 100 ml	non décelable
Germes aérobies, mésophiles (EN ISO 6222 mod.)	2	par ml	300 (réseau), 100 (au captage), 20 (après le traitement)

Légende: OPBD = Ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

UFC = unités formant colonie

**Appréciation**

Les résultats d'analyse répondent aux dispositions légales.

**Stress scolaire?**  
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?  
**Téléphone n° 147**  
SMS au 147  
www.147.ch

Compte pour les dons 80-3100-6  
projuventute.ch

**Trop c'est trop!**  
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?  
**Téléphone n° 147**  
SMS au 147  
www.147.ch

Compte pour les dons 80-3100-6  
projuventute.ch

**Trop d'alcool?**  
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?  
**Téléphone n° 147**  
SMS au 147  
www.147.ch

Compte pour les dons 80-3100-6  
projuventute.ch

**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeu	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.**

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :  
Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : [info@leplateaudiedesse.ch](mailto:info@leplateaudiedesse.ch)

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : [www.leplateaudiedesse.ch](http://www.leplateaudiedesse.ch)

En 2018, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Jeu			
Vendredi	10.05.2018	11.05.2018	Ascension
Lundi	21.05.2018		Pentecôte
	16.07.2018	01.08.2018	Vacances estivales
	24.12.2018	02.01.2019	Vacances de Noël

**Horaires des déchetteries Diesse / Prêles**

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	17h00 - 19h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

**Points de collecte des déchets verts  
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**PASSAGE DU BIBLIOBUS  
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES****2<sup>ème</sup> trimestre 2018****Stationnements**

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

7 avril, 21 avril, 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 30 juin  
L'administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

**Traversée de Lamboing  
Début des travaux**

Avec l'arrivée des beaux jours, est revenu le temps des travaux liés à la réfection de la route cantonale du village de Lamboing.

Comme le prévoit notre planning, nous allons entamer la deuxième étape, soit la réfection du carrefour devant l'école primaire et des routes y étant liées, ce qui occasionnera des perturbations pour le trafic automobile et les riverains. Les travaux dureront jusqu'à fin octobre 2018 et

débuteront le **lundi 9 avril 2018** si les conditions météorologiques le permettent.

Le trafic de transit sera interdit et dévié durant toute la période des travaux, la signalisation nécessaire sera installée. La commune et l'entreprise mandatée pour ces travaux mettront tout en œuvre afin de limiter au maximum les désagréments.

D'avance, nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension. Nous restons très volontiers à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Il s'agit de travaux utiles et nécessaires que vous comprendrez aisément.

L'administration communale

**ANALYSES DE L'EAU POTABLE**

En date du 13 mars 2018, le fontainier a prélevé 8 échantillons d'eau dans notre réseau de distribution à Diesse, Lamboing et Prêles. Le laboratoire cantonal du canton de Berne les a analysés afin de vérifier le respect des exigences légales posées à l'eau potable.

Il ressort des résultats d'analyses que ceux-ci répondent aux dispositions légales.

Les résultats microbiologiques, physiques et chimiques détaillés des différentes analyses peuvent être consultés sur notre site internet : [http://www.leplateaudiedesse.ch/services/eau\\_potable](http://www.leplateaudiedesse.ch/services/eau_potable) et au guichet de l'administration.

L'administration communale

**Dépôt public du procès-verbal  
de l'Assemblée communale  
du 13 mars 2018**

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 13.03.2018 de la Commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'Administration communale, située à Prêles,

du 19 mars au 19 avril 2018.

Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet :

[http://www.leplateaudiedesse.ch/la\\_commune/procès\\_verbaux\\_des\\_assemblees](http://www.leplateaudiedesse.ch/la_commune/procès_verbaux_des_assemblees)

L'administration communale

**ROBINETS QUI GOUTTENT  
ET WC QUI COULENT !!!**

Saviez-vous que quand les robinets gouttent ou les WC coulent, cela peut engendrer une grande consommation d'eau. Donc gare à votre facture ! Pensez à faire réparer vos robinets et toilettes à temps.

L'administration communale

**TRIAGE FORESTIER DU MONT SUJET  
ENTE DE BOIS DE FEU**

Les personnes intéressées à l'achat de bois de feu peuvent s'annoncer directement au forestier de triage, M. Ph. Mottet, tél. 079 631 46 87. Prix du stère de quartelage, hêtre, Fr. 80.00 (départ forêt).

Commune mixte de Plateau de Diesse  
et Commune Bourgeoise de Prêles

**SYNDICAT D'ÉPURATION  
DES EAUX USÉES AU TWANNBACH**

Invitation à l'assemblée des délégués  
du Syndicat d'épuration  
des eaux usées au Twannbach

Jeu, le 3 mai 2018, 20.00 h, dans la maison  
des vins du lac de Bienne à Douanne, Moos 3

**Ordre du jour**

1. Procès - verbal de l'assemblée du 7 décembre 2017
2. Arrêtés de compte du crédit pour l'assainissement des stations de pompage :  
Rathauslände  
Schwimmbad  
Wingreis  
Brüggli
3. Octroi d'un crédit additionnel pour une attribution supplémentaire au financement spécial  
« maintien de la valeur »
4. Approbation des comptes annuels 2017
5. Informations
6. Divers

Gléresse, le 24 mars 2018

Syndicat d'épuration des eaux usées au Twannbach  
Le comité

**PRO  
SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

**Nous aidons  
les personnes âgées  
à rester autonomes  
le plus longtemps  
possible.**

Soutenez-nous.  
[prosenectute.ch](http://prosenectute.ch)

IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3



**RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE**

le mercredi 18 avril 2018 - rendez-vous à 16h00  
au Battoir de Diesse

*Animation par M. Michel Geiser de Lamboing et son accordéon*

Lors de cette rencontre, nous fêterons tous nos jubilaires de 80 ans, 85 ans, 90 ans et plus, de la Commune mixte de Plateau de Diesse. A cette occasion, nous aimerions partager avec vous un moment d'amitié et de convivialité.

Pour cette cérémonie, **que vous soyez jubilaire ou non, vous devez vous inscrire jusqu'au jeudi 12 avril 2018** auprès de l'administration communale au 032 315 70 70.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport jusqu'au lieu de rendez-vous, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription**.

Celles résidant dans un home peuvent faire appel au **Service bénévole 7 sur 7** (réservation du lundi au vendredi de 09h00 à 10h30 au no **032 752 10 77**).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

**Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de mars.**

**Cérémonie des jubilaires du 18 avril 2018 au Battoir de Diesse**

*(Inscription obligatoire pour tous)*

Nom : ..... Nombre de personnes : .....

Prénom : ..... Localité : .....

Transport :       NON       OUI   no de tél. ....

Talon à retourner à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles  
**jusqu'au jeudi 12 avril 2018**

**Journées photographiques de Bienne, projet Promotion de la santé au travers de la participation culturelle (20 000 francs)**

Dans un programme ramifié, des femmes issues de l'immigration abordent le sujet de la santé mentale en utilisant le support de la photographie pour effectuer un travail approfondi. Le projet est développé par les médiatrices culturelles des Journées photographiques de Bienne en collaboration avec l'association nationale "FemmesTisch".

**Dino Rigoli, "amt für wahrnehmung", projet CORVO (25 000 francs)**

Le plasticien Dino Rigoli et Stadtgrün Berne nous font découvrir le corbeau freux sous un nouveau jour. Peu apprécié des agriculteurs en raison des dégâts qu'il peut provoquer aux jeunes cultures, ce volatile se révèle intelligent et sociable. Une webcam, une tour d'observation et une bande dessinée amènent riverains et passants à s'intéresser à lui d'un peu plus près.

**Musée historique de Berne, projet Sayra Les réfugiés deviennent guides de musée (50 000 francs)**

Des personnes qui ont fui leur pays sont formées pour devenir guides de musée. Leurs expériences personnelles et leur regard nouveau sur les collections extra-européennes permettent d'aborder les œuvres différemment. Le partenaire du projet est l'association « Multaka Berne », qui se propose de renforcer le dialogue entre les demandeurs d'asile et la population locale.

**Musée du château de Berthoud, projet Kultur-Gut-Leben (58 000 francs)**

Le Musée du château de Berthoud collabore avec Pro Burgdorf, l'association des détaillants, des prestataires de services et des commerçants locaux, pour valoriser leur patrimoine culturel commun en exposant des objets de sa collection dans des boutiques et des ateliers de la ville. Il établit ainsi de nouveaux liens entre passé et présent, entre objets muséaux et objets du quotidien.

**Atelier ROHLING, projet Problem / Gelegenheit Ein Zusammenspiel (60 000 francs)**

"Malade mental", "handicapé", "éfugé"... ces étiquettes nous font oublier que les individus ont des qualités, un bagage intellectuel, des capacités. Développé en partenariat avec l'Église catholique de la région de Berne, le projet propose, en mêlant travail socioculturel et productions artistiques, d'attirer l'attention sur des individus qui vivent habituellement en marge de la société.

Encourager la participation culturelle est une ligne de force de la Stratégie culturelle 2018, dont le Grand Conseil a pris connaissance le 20 mars 2018. Élaborée par la Direction de l'instruction publique avec la participation d'acteurs de la création culturelle et d'organismes d'encouragement de la culture du canton de Berne, elle a été approuvée par le Conseil-exécutif. Elle entre maintenant en vigueur et servira d'instrument de promotion de la culture cantonale ces prochaines années. La Stratégie culturelle 2018 définit de nouvelles priorités, mais conserve les éléments de la précédente stratégie qui ont fonctionné. Ses objectifs principaux sont de renforcer la diversité culturelle, d'encourager le bilinguisme ainsi que de conserver le patrimoine culturel et de le rendre accessible.

**Nouvelles de l'administration****Le canton soutient sept projets de coopération**

Un jury a sélectionné sept projets parmi 41 candidatures reçues dans le cadre de sa priorité d'encouragement "Changement de perspectives – Subventions d'impulsion en faveur de projets de coopération". Les projets encouragent les acteurs culturels à collaborer avec d'autres milieux de la société. Ce changement de perspectives est bénéfique aux participants comme à un large public. Un des objectifs de la Stratégie culturelle 2018 du canton est de renforcer la participation culturelle.

En mettant au concours des subventions d'impulsion, l'Office de la culture du canton de Berne donne une orientation ciblée à son activité d'encouragement de projets culturels. C'est la troisième fois que ces subventions sont accordées en lien avec la priorité d'encouragement "Changement de perspectives – Subventions d'impulsion en faveur de projets de coopération".

Le but du concours est d'amener les acteurs culturels (institutions, organismes, individus) à collaborer avec les acteurs d'autres milieux de la société (sport, social, protection de l'environnement). L'Office de la culture entend ainsi renforcer la participation culturelle de larges pans de la population tout en intensifiant le dialogue entre les acteurs de ces différents milieux.

Le concours a rencontré un vif succès puisque 41

organismes culturels ont soumis un projet de coopération en vue d'obtenir une subvention. La palette des partenaires choisis est très large : elle va d'associations professionnelles locales à des clubs sportifs en passant par des employés de l'administration ou des scientifiques. Le nombre de partenariats envisagés est lui aussi très variable. Quelques candidats envisagent même de travailler sur un projet avec une douzaine d'organismes.

Les sept membres du jury ont sélectionné sept projets qui les ont séduits par leur caractère novateur, leur créativité et leur souci de développement durable. La somme de 251 000 francs sera répartie entre eux pour que les projets de coopération puissent être mis en œuvre.

**Fotoforum Pasquart, projet Photographie, mémoire et bonheur (18 000 francs)**

Les occupants de deux résidences pour personnes âgées à Bienne s'interrogent avec les médiateurs culturels de Photoforum sur les liens entre le bonheur, le souvenir et la photographie. Le projet fera l'objet d'une exposition ouverte au public.

**Projet Kidswest In Aktion (20 000 francs)**

Les responsables du projet donnent la possibilité depuis plusieurs années à des enfants et à des jeunes de différentes nationalités de s'essayer à des formes variées de création culturelle et de devenir eux-mêmes actifs sur le plan artistique. Une série de projets sont prévus dans les deux ans à venir, avec des EMS, avec la police et avec des élus politiques.

## Paroisses

### Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 6 avril

Cultes dans les homes : 10h Monrepos, 10h45 Montagu  
Dimanche 8 avril

10h, célébration œcuménique à la maison de paroisse  
John Ebbutt, Yannick Salomon, Stefan Wilczynski et toute  
l'équipe de la semaine d'animation. Venez découvrir ce que  
les enfants ont bricolé durant la semaine !  
Cordiale bienvenue à tous.

Si vous voulez amener un plat salé ou sucré pour l'apéritif  
canadien, nous en serions ravis !

Mercredi 11 avril

10h prière et partage biblique à la Salle Schwander

Jeudi 12 avril

Envie de découvrir la communauté de Grandchamp à  
Areuse ? le pasteur Ebbutt y célèbre le culte à 18h30.

Prenez contact avec lui pour découvrir cette communauté  
protestante de Sœurs et monter dans l'Arche !

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay - 032 315 11 53

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch) - [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)

et [www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

### Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 8. April

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst. Mit Karin Schneider  
(Musik), cand. theol. Sina von Aesch.

Pikettdienst

2. bis 22. April: Pfrn. Brigitte Affolter (079 439 50 98).

Aktuelle und ausführliche Informationen immer über :  
[www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch)

### Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 8 avril

10h Messe à l'église paroissiale

Mardi 10 avril

Pas de célébration à Mon Repos

Jeudi 12 avril

8h45 Liturgie de la parole à l'église paroissiale

Dimanche 15 avril

10h Messe à l'église paroissiale

Mardi 17 avril

10h30 Liturgie de la parole à Mon Repos

Jeudi 19 avril

8h45 Messe à l'église paroissiale

Dimanche 22 avril

10h Messe à Diesse (Temps communautaire)

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du  
lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur  
rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de  
non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

### Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 8 avril

Culte à 10h, Maison de paroisse de La Neuveville,  
(exceptionnellement il n'y aura pas de service de voiture)

Groupe de recueillement

Prochaine rencontre, jeudi 19 avril, 13h30 église de  
Diesse

Contact

Vice-président : M. Philippe Niederhauser / 032 315 19 43

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; [strouche@gmail.com](mailto:strouche@gmail.com)

### Paroisse de Nods

Dimanche 8 avril

10h culte à la Neuveville

Vendredi 13 avril

9h, méditation et prière à la salle de paroisse

Dimanche 15 avril

10h culte à Nods

Contacts

Pasteure : Solveig Perret Almelid

078 956 76 84 - [solveig.p.a@bluewin.ch](mailto:solveig.p.a@bluewin.ch)

Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - [noverraz.plagne@swisslogique.ch](mailto:noverraz.plagne@swisslogique.ch)

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président : André Sunier

079 240 55 09 - [arosun@worldcom.ch](mailto:arosun@worldcom.ch)

### Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Samedi

20h Comédie musicale Adonia "Esther" Espace Perrier,  
Marin

Dimanche

10h Culte avec le pasteur Didier Suter

- Garderie

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

[www.labri.ch](http://www.labri.ch) - Tél : 032 751 36 65

### Eglise Adventiste - Services à Bienne

Pas d'informations reçues

## OFFRE D'EMPLOI

La paroisse catholique  
de La Neuveville-Plateau de Diesse  
recherche

### Un jardinier ou une jardinière

pour l'entretien du jardin et des alentours de la  
paroisse (environ 60 heures par année).

Les tâches principales sont : taille, création de  
jardin, déneigement, plantations, tonte du gazon,  
petits travaux d'entretien.

Entrée en fonction : dès que possible

Les offres de service, accompagnées des  
documents usuels sont à adresser jusqu'au 20  
avril 2018 à : Paroisse catholique de La Neuveville,  
Conseil de Paroisse, Case postale 213, 2520  
La Neuveville.



## PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité,  
également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne,  
2501 Bienne. [www.szb-chb.ch](http://www.szb-chb.ch)

## Adresses utiles

### Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19  
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

### Association du service bénévole 7 sur 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)  
Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.  
Tél. 032 752 10 77

### Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert  
le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis,  
mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est  
fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :  
[info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch) N° d'urgence : 0848 20 25 20

### Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi  
de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38  
ou par mail : [laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch)  
Site Internet : [www.cathberne.ch/laneuveville](http://www.cathberne.ch/laneuveville)

### Services industriels de La Neuveville

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour  
les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

### Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

### Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous  
[www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch). Courriel : [laneuveville@jurabernois.ch](mailto:laneuveville@jurabernois.ch)  
Tél. 032 751 49 49

## Agenda / Musées

### Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30  
à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois  
au Landeron.

### Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30, du 8 avril  
au 28 octobre 2018. Ouvert tous les samedis et dimanches  
de 14h30 à 17h30, du 17 juin au 9 septembre 2018.

Exposition temporaire "Collection 2000-2017 ou la vie privée des  
objets dans les musées". Spectacle théâtral pour les adultes :  
"Femme sauvée par un tableau" : jeudi 21 juin à 20h Prix : 15.-  
avec verree offerte.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) - [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

### Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Tous les spectacles sont à 20h30 (sauf indication contraire)

Samedi 7 avril Crazy Pony - Country

Vendredi 20 avril Bouillon - humour et Julien Paillard -  
accordéon

Vendredi 4 mai Marey - pop-folk & blues-rock

## Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel  
d'urgence

Tél. 145 Intoxications,  
appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique  
pour les enfants  
et les jeunes